



Actualités



www.commune-daours.fr

Informations de la municipalité de Daours

Décembre 2016 - N° 11

Edito

Si l'on regarde dans le rétroviseur, 2016 aura été une année riche sur le plan des activités associatives et des festivités.

L'espace de vie sociale « La Cerisaie » offre à tous la possibilité de se retrouver sur des activités diverses et variées. Ces activités répertoriées dans le fascicule édité et distribué par les TROUBADAOURS sont accessibles à tous. Aujourd'hui ce sont plus de 150 personnes qui y sont inscrites. N'hésitez pas à les rejoindre si ce n'est pas encore fait. Sans oublier les associations sportives telles que le football, le judo, la boxe thaï, le ballon au poing. Profitons-en pour rappeler la belle performance de cette équipe de ballon au poing qui a obtenu un titre de champion de France 2016.

Les festivités organisées telles que la fête du village fin juillet, la foire de la Saint-Adhélard qui attire toujours autant de visiteurs et d'exposants, la fête du 14 juillet, les nombreuses soirées organisées par les diverses associations du village sont des événements qui permettent à tous de se rencontrer, de se croiser et d'échanger. Aujourd'hui, le contexte sécuritaire prévalant, ces manifestations ne peuvent se tenir qu'avec des mesures strictes quant à la mise en œuvre de moyens permettant de prévenir tout acte malveillant. Nous avons relevé le défi lors de la Saint-Adhélard 2016 et notre appel au bénévolat a permis le maintien de cette manifestation. Nul doute que nous aurons de nouveau besoin de bonnes volontés pour l'édition 2017.

Enfin, vos élus ont à cœur de tout mettre en œuvre pour faciliter toute cette vie sociale, faire que chaque administré puisse, s'il le souhaite, s'intégrer et vivre des moments où la convivialité permet de prendre le pas sur les soucis de la vie quotidienne.

Notre souhait est de tendre à ce que la commune de Daours soit une commune où le bien vivre se conjugue au quotidien. Aussi, nous continuerons à favoriser toutes ces activités, voire d'en développer de nouvelles, et nous serons ravis de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation.

La nouvelle agence postale communale,
dont les locaux sont situés dans la Mairie,
ouvrira ses portes au public le
vendredi 23 décembre 2016.

*Les fêtes de Noël sont
des moments pour
prendre le temps de se
consacrer à sa
famille, ses enfants,
ses parents et ses
amis.*

*2017 arrive à grands
pas, rempli de tous les
espoirs d'un monde
meilleur au sein d'une
société solidaire et
protectrice.*

*Au nom de tous les
Conseillers qui
m'accompagnent au
quotidien, je
vous souhaite de
bonnes fêtes de Noël et
une très bonne année
2017*

*Philippe DINE
Maire*

Bibliothèque municipale : Quoi de neuf ?

Inaugurée le 27 février 2016, la Bibliothèque Municipale compte actuellement 58 inscrits et possède un fonds d'environ 1600 ouvrages.



Essentiellement composé de dons (merci aux généreux donateurs) ce fonds s'enrichit maintenant de nouvelles acquisitions. Pour en être informé rendez-vous sur le site de la Mairie (www.commune-daours.fr) sous l'onglet « Bibliothèque ».

Les bénévoles de la bibliothèque apprécient les bonnes relations avec les écoles de Daours, Vecquemont et le Centre de loisirs Diabolo. Elles ont eu le plaisir d'accueillir, courant novembre, les élèves pour deux expositions prêtées par la Bibliothèque Départementale de la Somme : 1914 et Mots d'animaux.

La classe de CM1-CM2 de M. Farlet, enseignant à Daours, a réalisé un travail sur l'exposition « Les mots d'animaux » ; il est actuellement visible à la bibliothèque.

Notez que le dernier Harry Potter, le Goncourt (Chanson douce), le Médicis (Laëtitia ou la fin des hommes), l'Interallié (Repose-toi sur moi), le Femina (Le garçon) et le Goncourt des lycéens (Petit pays) sont arrivés à la Bibliothèque qui est ouverte les Mercredis et Vendredis de 16h.30 à 18h.30.

Le CCAS a fêté le Beaujolais nouveau

Ce sont une cinquantaine de participants qui ont pu déguster, avec modération, la cuvée 2016 du Beaujolais nouveau le samedi 19 novembre.

Une soirée festive où danses, chants et animations diverses se sont conjugués.

Les bénéfices de cette soirée, organisée par le Centre Communal d'Actions Sociales, viendront abonder leur budget au service de l'action sociale.

A souligner que le CCAS avait tenu à ce que tous les acteurs de la vie économique de notre village (commerçants et artisans) puissent faire figurer une publicité à titre gracieux sur l'invitation à cette soirée, leur permettant ainsi de se faire mieux connaître.

COLIS DE FIN D'ANNEE

Les conseillers municipaux et les membres du CCAS distribueront les colis de fin d'année le **samedi 17 décembre 2016 matin**.
En votre absence, le colis restera disponible en mairie.

27 novembre 2016 : Repas des aînés

Plus d'une soixantaine de convives ont pu apprécier le très bon repas, offert aux Daoursiens de plus de 67 ans, servi à la salle des fêtes ce dimanche 27 novembre.

Une très bonne ambiance pour cette après-midi durant laquelle chacun a pu occuper la piste pour quelques pas de danse, l'animation ayant été confiée à Jacky DEPRAETE.

Des photos sont visibles sur le site de la mairie.



Nouveau cimetière : C'est pour bientôt ...

Le montant du marché qui s'élève à 110 000€. comprend la réalisation des voiries, des parkings, des clôtures, la délimitation des espaces réservés aux sépultures ainsi que le déplacement de la croix du cimetière actuel.

Les travaux qui devraient démarrer début 2017 auront une durée de 7 semaines environ.

Cette extension va enfin permettre à ceux qui avaient retenu des emplacements de trouver une solution, la tentative de reprise des concessions effectuée en 2010 n'ayant pu être finalisée par manque d'encadrement juridique (Voir DAOURS Actualités de février 2016).

Regroupement pédagogique

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) est sur les rails. Une rencontre entre les maires d'Aubigny de Bussy, de Daours et de Vecquemont, les enseignants et un représentant de l'éducation nationale a eu lieu le 24 novembre.

Les élus ont réaffirmé leur volonté de voir ce RPI se concrétiser pour la rentrée des classes 2017/2018. Les familles des enfants scolarisés sont soucieuses de connaître l'avancement de ce dossier afin d'anticiper leur propre organisation. Nous ferons régulièrement le point sur ce dossier sachant qu'une réunion sera organisée à l'intention des familles dès que possible.

Déchets recyclables : Etre attentif au tri

Nous disposons aujourd'hui de 3 points d'apport volontaire pour les verres et les papiers.

- Rue de la Veille Somme (containers aériens)
- Salle des fêtes (containers aériens)
- Lotissement les Meules (containers enterrés)

Un contrôle effectué début septembre a permis de constater que 20% des déchets déposés dans les containers n'étaient pas conformes. En effet il a été retrouvé des couches de bébé, des pinceaux, des fils électriques, du plastique...

Nous vous demandons donc de ne mettre dans ces containers que du verre et du papier à l'exclusion de tout autre déchet.

Bureau de vote à « La Cerisaie » en 2017

Nous aurons à organiser plusieurs tours d'élections en 2017 (Présidentielles, législatives).

La Cerisaie, que nous avons déclarée comme mairie annexe nous est apparue comme le lieu le mieux adapté pour les opérations de vote. L'accès aux personnes à mobilité réduite y est facilité, ces derniers pouvant rentrer en véhicule et stationner le temps de l'opération de vote. De plus l'aménagement de l'agence postale communale au sein de la mairie ne nous permet plus d'organiser des votes au rez-de-chaussée de la mairie, ce niveau étant dorénavant réservé aux seuls bureaux administratifs.

La commission de vérification de la liste électorale a eu lieu, reste à éditer les cartes électorales qui devraient être disponibles début 2017. Une information sur le retrait de ces cartes vous sera communiquée ultérieurement.

Les vœux du Maire, suivis de la galette des rois,

auront lieu à la salle des fêtes

samedi 21 janvier 2017 dès 19h00

Brèves...

► Eclairage la nuit

Chacun a pu constater le mauvais fonctionnement de l'éclairage public et notamment les différences notables quant aux heures de coupure de l'éclairage. Nous avons donc fait appel à une société qui a repris l'intégralité des systèmes d'horloge pour remédier à ces dysfonctionnements. Nous espérons le problème résolu.

N'hésitez pas à signaler en mairie les lampadaires défectueux.

► Aménagement de places de parking rue de la Vieille Somme

Dans le cadre de la préparation du budget 2017 de la Communauté de Communes du Val de Somme, nous avons demandé la prise en charge des travaux de réalisation de places de parking dans cette rue. Au-delà de la matérialisation de places de stationnement dédiées aux habitants de cette rue, nous constatons journalièrement les difficultés rencontrées par les riverains de la rue de la République pour stationner, aucune place de stationnement balisée n'ayant été prévue à l'origine.

Cette solution n'est pas la panacée mais elle aura au moins le mérite de proposer une alternative au stationnement sur les trottoirs.

► Ramassage des déchets verts

La Communauté de Communes envisage d'arrêter le ramassage à la porte des déchets verts à compter de 2017. La construction de la déchetterie de Villers Bretonneux et la vente à tarif préférentiel de composteurs militant en faveur de ce choix.

Vos représentants à la Communauté de Communes demanderont qu'une nouvelle offre de composteurs à tarif préférentiel soit proposée en 2017.

► C'est l'hiver, attention aux virus ... informatiques

Un ordinateur de la mairie a été attaqué par un virus informatique. Heureusement aucune donnée sensible n'a été atteinte. Pour récupérer les données infectées il aurait fallu payer une « rançon ». Bien évidemment nous avons porté plainte et la gendarmerie nous a bien confirmé que de plus en plus de logiciels malveillants circulaient. Nous prenons toutes mesures pour que ce genre d'événements ne puisse se reproduire.

Pour information, il est impossible de transmettre un virus par un courriel qui ne contient que du texte en clair. Les virus peuvent seulement se propager par les pièces jointes à ces courriels. Des logiciels antivirus permettent d'explorer les pièces jointes des personnes que vous connaissez. En aucun cas n'ouvrez des pièces jointes de courriels envoyés par des inconnus.

Se méfiez également des supports de stockages de données que l'on se partage (Disque nomade, clés USB...). Le doute doit vous amener à la plus grande prudence. Ces précautions permettront de réduire le risque d'infecter votre ordinateur et vous empêcheront également de transmettre des virus aux autres ordinateurs.



Mairie : Permanences des élus...

Permanences
de
17h00 à 18h00

Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017
<u>Vendredi 6</u> Didier BARDET Patrick DUMOULIN	<u>Vendredi 3</u> Philippe DINE Antoine TERRIER	<u>Vendredi 3</u> Nicole GIGUERE Giovani BOSCO	<u>Vendredi 7</u> Philippe DINE Solène BERTIAUX	<u>Vendredi 5</u> Didier BARDET Giovani BOSCO
<u>Vendredi 20</u> Nicole GIGUERE Céline RUTTEN	<u>Vendredi 17</u> Didier BARDET Patricia GEORGET	<u>Vendredi 17</u> Didier BARDET Patrick DUMOULIN	<u>Vendredi 21</u> Philippe DINE Stéphane RICHARD	<u>Vendredi 19</u> Nicole GIGUERE Jérôme DINE

En plus de ces jours de permanences, vous pouvez prendre rendez-vous avec un élu en téléphonant à la Mairie.